

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre XXXVIII. Le Même au Même, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9998

En un mot quand on ne feroit qu'effuier la dispute des fauteuils, des prérogatives, des droits de préférence, & tout le reste du cérémonial des agens des couronnes, ce feroit déjà un grand pas vers la tranquillité publique.

L E T T R E XXXVIII.

Le Même au Même, à Pékin.

de Londres, Sept. 1762.

L'Expulsion des bonzes habillés de noir & à grands chapeaux, bannis à perpétuité du royaume de France, a porté la Cour de Rome à s'assembler extraordinairement, pour voir ce qu'il y auroit à faire sur une affaire, où il n'y avoit plus rien à faire. C'est la manie du lieutenant du Christ d'assembler son conseil pour délibérer sur ce que les autres tribunaux ont délibéré pour lui: mais comme c'est une vieille maladie dont on ne peut le guérir, on le laisse dans cette ancienne habitude. Cependant le chef de la secte chrétienne n'oublie jamais de donner ses décisions.

Au sujet de cette expulsion, il fit assembler son conseil, & avec trente-trois de ses aides-de-camp, qu'on appelle ici cardinaux,

il déclara que les arrêts & les dispositions du Parlement de Paris pour l'extirpation de cette société, étoient autant de brèches contre son autorité, & que ces actes étant portés par une juridiction incompétante en Europe, étoient de nulle valeur : mais comme ces appels d'incompétance en Europe ne sont valables qu'à la tête des armées, & que le lieutenant du Christ n'en a point, l'arrêt du Parlement de Paris à été exécuté en plein.

C'est un bonheur pour l'Europe que ce qu'on appelle le saint siège, n'ait point de troupes à sa solde, ou que celles qu'il a, ne servent que pour la décoration & la parade apostolique ; sans quoi la chrétienté, outre ses guerres de politique, seroit encore remplie de guerres de religion ; chaque arrêt du Parlement porté contre des bonzes, causeroit un siège ou une bataille. Il semble que la puissance ecclésiastique, qui lui donne le droit de se mêler de tout, lui ôte la faculté de statuer sur rien ; & c'est cette impuissance qui donne aux princes chrétiens une puissance réelle.

L E T-

LETTRE XXXIX.

Le Même au Même, à Pékin.

de Londres.

IL faut que la loi en Angleterre soit bien forte, pour résister à une armée de chicaneurs qui l'attaquent de toutes parts. On prétend que les troupes réglées de la chicane, pour la seule ville de Londres, sont innombrables : aussi la pauvre loi est elle aux abois, elle n'en peut plus. Les juges surtout sont si déroutés, qu'ils ne savent où ils en sont.

Chaque peuple en Europe a une jurisprudence qui lui est particulière, avec laquelle il juge les délits de la société.

En France, on plaide sur le fait du criminel, en Angleterre on plaide sur l'esprit de la loi ; & comme cet esprit peut être interprété de mille-manières, il y a aussi mille-moïens pour éluder la justice. La loi elle-même semble y avoir pourvu : car la chicane en est l'esprit.

Ici presque tous les vols sont de bonne prise. La loi les punit à la vérité : mais il ne rend pas justice à celui qui est volé. Il punit l'un, mais il n'indemnise pas l'autre ;